NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

M. Fallières à Dunkerque

M. le Président de la République s'embarquera pour la [illegible] à Dunkerque le 8 juillet prochain. C'est aussi par Dunkerque que s'effectuera le retour.

M. Fallières ne s'arrêtera pas et sera conduit directement à l'écluse Trystram où viendra le prendre le contre-torpilleur devant le porter en rade où l'attendra le cuirassé « Edgar Quinet ».

L'Impératrice douairière de Russie

A DUNKERQUE

L'Impératrice est passée à Dunkerque se rendant à Calais.

Le train impérial est resté 10 minutes en gare.

Sur le quai, où un service d'ordre avait été organisé, on remarquait M. le général Plantey, M. Bonhoure, sous-préfet, M. Guillaumin, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, et M. Dehaux, vice-consul de Russie.

A CALAIS

L'impératrice douairière de Russie est arrivée hier matin à Calais, par train spécial, venant de Saint-Pétersbourg, par la Belgique et Calais.

Le train est entré en gare de Calais à 9 heures.

L'impératrice a été reçue à sa descente de wagon par M. Pierron, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord, le prince et la princesse Demidoff, chargé d'affaires de Russie à l'ambassade de Paris, un attaché naval et un attaché militaire qui étaient arrivés de Paris cette nuit.

L'impératrice s'est embarquée sur le paquebot spécial « Victoria ». Elle se rend à Londres pour assister aux fêtes du couronnement du roi Georges V.

Un service d'ordre était organisé par les troupes de la garnison.

L'impératrice a été saluée à Calais par MM. Peyton, consul d'Angleterre, Digo, consul de Russie, les fonctionnaires de la Compagnie du Nord et les autorités civiles, militaires et maritimes de la ville.

La Société des Sciences de Lille

AUX MINES DE LIEVIN

Samedi, des membres de la Société des Sciences de Lille, parmi lesquels étaient les notabilités de l'enseignement supérieur, sont venus, sous la conduite de M. Charles Barrois, professeur à la Faculté de Lille, faire une excursion aux mines de Liévin et visiter la station d'essais.

A 9 heures, les visiteurs furent reçus sur le quai de la gare de Lens par MM. Simon, directeur général des mines de Liévin, Morin, ingénieur en chef ; Humery, ingénieur principal ; Treillou et Droué, ingénieurs.

Après des souhaits de bienvenue, suivis de brèves présentations, les membres de la Société des Sciences prirent place dans un train spécial qui les conduisit au rivage des Mines de Liévin. Puis ils assistèrent, à la station d'essais, à une explosion de poussières arrêtée par un arrêt-barrage.

De là, ils gagnèrent le siège dont ils visitèrent les travaux souterrains, après une visite des installations extérieures.

A leur remonte, les excursionnistes parcoururent la riante cité du Petit Bois. Ils déjeunèrent, vers midi et demi, dans une salle de répétitions de l'Harmonie. Ils consacrèrent ensuite une heure à la visite du musée du bureau central, et vinrent terminer leur journée à la station d'essais où M. Taffanel provoqua, en leur présence, une explosion de poussières sans arrêt-barrage.

Les membres de la Société des Sciences finirent leur visite par la station de sauvetage, qui les intéressa beaucoup.

En quittant Liévin, les membres de la Société des Sciences ont vivement remercié M. Simon du bon accueil que la Compagnie des Mines de Liévin leur avait réservé.

Au Conseil municipal de Douai

LA DEMISSION DE LA COMMISSION DES FETES

On sait que la Commission des fêtes de Douai avait récemment donné sa démission, le programme des fêtes nationale et communale qu'elle avait dressé s'étant trouvé écarté par le Conseil municipal. Celui-ci s'est occupé dans sa séance d'hier de cette démission collective.

Le Maire a déclaré que le Conseil n'avait jamais eu l'intention d'offenser les membres de la Commission. M. Hanotte, adjoint, délégué aux fêtes publiques, a approuvé l'attitude des démissionnaires. Diverses observations ont été échangées. On s'est demandé s'il y avait lieu de rendre la Commission des fêtes autonome. Finalement le Conseil a confirmé ses précédentes décisions, tout en stipulant qu'elles n'avaient rien d'offensant pour la Commission.

Ligue républicaine de Pont-à-Marcq

Comme nous l'avons annoncé, la Ligue républicaine de Pont-à-Marcq tiendra aujourd'hui dimanche, à Phalempin, son assemblée annuelle. A 4 heures, conférence par M. Adam, avocat à Lille.

La Ligue républicaine de Pont-à-Marcq, présidée par M. Paul Lepeuple, est un des groupements politiques les plus florissants. Il en est peu qui comptent autant d'adhérents. Aussi est-ce une grande manifestation démocratique qui se prépare.

Ligue républicaine d'Auchy

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche que se réunit la Ligue républicaine d'Auchy.

Nous avons publié hier le programme des fêtes organisées dans la coquette commune, à l'occasion de cette réunion. Il ne manquera certainement pas d'attirer beaucoup de monde.

LE DOUBLE CRIME DE TOURCOING

VANDAMME EST-IL A DUNKERQUE ?

Nous annoncions hier que Paul Vandamme, qui assassina à Tourcoing, en 1907, Mlle Pauline Allenfin et la jeune Madeleine Van Werdeghem, et qui s'est évadé du bagne, aurait été rencontré à Dunkerque où il se cacherait.

Jusqu'ici les recherches faites n'ont pas permis de découvrir le forçat dont la présence à Dunkerque a été signalée dans les conditions suivantes :

Jeudi dernier, une sœur de Vandamme, qui habite Bergues et qui était venue à Dunkerque, aperçut dans la rue Neuve, un individu qu'elle crut reconnaître pour son frère.

Au lieu de prévenir de suite la police, la jeune fille rentra à Bergues et alla parler de sa rencontre au commissaire de police de cette ville qui adressa un rapport au Parquet de Dunkerque.

C'est ainsi que des recherches furent prescrites tant à Lille, Roubaix et Tourcoing qu'à Dunkerque et dans les environs.

Jusqu'à présent on ne trouve nulle trace de Vandamme.

Un individu répondant à peu près au signalement donné du forçat aurait, dit-on, pris, à la gare de Rosendael, un train en partance sur Gand. Mais ce ne sont là que des présomptions et il se pourrait fort bien, que Mlle Vandamme ait été trompée par une ressemblance.

Cette hypothèse, jusqu'ici paraît la plus vraisemblable.

TENTATIVE DE SUICIDE SUR UNE TOMBE

A LIÉVIN

Samedi, à 5 heures du soir, une détonation retentissait, troublant le calme du cimetière. Les rares personnes présentes, accourues, trouvèrent un homme râlant au pied d'une tombe, la tête trouée d'une balle de revolver. On le transporta à la Mairie, où le docteur Bia vint soigner le désespéré. C'est un mineur, Emile Derache, demeurant hameau de Calonne, père de 4 enfants. Sa femme décéda il y a peu de temps; il en conçut un vif chagrin et voulut mourir. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Lens, dans un état désespéré.

Deux entôleuses opèrent à Arras et se font pincer à Douai

Vendredi, un gros commerçant de la région artésienne, venu à Arras pour assister au marché aux bestiaux du samedi, déambulait rue Saint-Aubert, l'après-midi, quand il fit la rencontre de deux hétaïres arrivées de Paris, deux jours auparavant : Jeanne Lemaître, 24 ans, et Marie Landois, 21 ans, femme Quibel, originaire du Soissonnais. On fit vite connaissance.

Marie Landois emmena son ami de rencontre dans une chambre qu'elle occupait en commun avec sa compagne, 17, rue Emile-Legrelle, à l'estaminet tenu par Mme veuve Michel.

Après avoir quitté son amie de rencontre, le commerçant s'aperçut de la disparition d'une somme de 8 à 900 francs en billets de banque qu'il avait en portefeuille.

Il s'en fut conter sa mésaventure à M. Moulinet, commissaire de police, qui mit en campagne ses agents de sûreté.

Leur méfait accompli, Jeanne Lemaître et Marie Landois avaient gagné à pied Boisleux, petite gare à 2 kilomètres d'Arras, où elles parvinrent à 9 heures 30 du soir et demandèrent des billets pour Paris, donnant en paiement un billet de 100 francs. L'employé de nuit n'ayant pas de monnaie à leur rendre, leur conseilla de prendre le train pour Arras, où elles trouveraient de la monnaie et aussi un train pour Paris. Elles suivirent ce conseil et retournèrent à Arras.

Dans cette ville, elles prirent le train non plus pour Paris mais pour Douai, et montèrent à 11 heures 12 du soir dans le rapide 322.

Leur passage en gare d'Arras avait été remarqué par le sous-brigadier de police Lardemer, de service de nuit, qui téléphona au poste de police de Douai pour demander qu'on surveillât leur descente du train.

Le brigadier de sûreté Leleu se trouva ainsi en gare à 11 heures 25 du soir et vit descendre les deux entôleuses qui arrêtèrent une chambre au Café-Hôtel de la Gare.

C'est là que, venu à Douai, par le premier train du matin, le sous-brigadier Lardemer, de la police artésienne, fit appréhender les intéressées par l'agent Leleu.

Dans le réticule de Marie Landois, il y avait 700 francs en billets de banque et 15 francs de monnaie ; dans celui de sa compagne 25 francs.

Le doute n'était plus possible et les deux femmes, menées au poste, furent cuisinées par M. Noclercq, commissaire de police, qui obtint d'elles des aveux.

Elles ont été, dans la journée, déférées au Parquet.

Un crâne humain dans une fosse d'aisance

A ISBERGUES

Vendredi, vers 7 heures du soir, M. Charles Anglade, cabaretier au hameau du Pont à Balque, près du canal d'Aire à La Bassée, était en train de vider sa fosse d'aisances, quand il découvrit un crâne humain, auquel manquait la mâchoire inférieure. Grand émoi dans tout le hameau ! M. Anglade s'empressa d'aller prévenir la gendarmerie.

M. le docteur Morault qui a examiné le crâne a déclaré qu'il appartenait à un homme de 30 à 35 ans.

Il y a relativement peu de temps que le crâne devait se trouver dans cette fosse d'aisances ; car il n'y a pas plus d'un an que le cabaret a été entièrement restauré et qu'à cette occasion on a agrandi et cimenté la fosse d'aisances.

On se demande d'où peut provenir ce crâne humain. Sans doute il y a à Isbergues et dans les communes voisines, Berguettes, Molinghem, Guarbecques, etc., une population flottante considérable. Mais depuis plus d'un an il n'y a eu aucun crime dans la région et on n'a pas entendu dire qu'aucun individu ait disparu.

M. Dette, brigadier de gendarmerie à Isbergues, a ouvert une enquête.

Jeune bourreau en correctionnelle

A BÉTHUNE

Jeudi matin a comparu devant le Tribunal correctionnel de Béthune, Léon Sgard, 13 ans, inculpé de coups et blessures.

Il y a quelque temps, Sgard entraîna au fond de son jardin son petit cousin, Florent Leleu, 7 ans, lui porta des coups de sabot sur la tête, lui arracha la narine gauche, lui frotta les mains contre un mur et prétendit le crucifier.

Le Tribunal a rendu à sa mère, qui a promis de le surveiller de près, le jeune bourreau, comme ayant agi sans discernement.

Incendie criminel en Belgique

UN MORT

Un incendie dû à la malveillance a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans le cabaret tenu par la veuve Mertens à Baelen-lez-Verviers.

Mme Mertens réussit à s'enfuir à moitié nue avec deux de ses enfants, mais le troisième, le petit Willy, âgé de 2 ans, a péri dans les flammes.

Le quadruple assassinat de Spa

Contrairement à ce qu'on pensait, l'affaire de Spa ne viendra pas devant les assises de la Somme, au mois de juillet prochain. En effet, l'un des membres de la sinistre bande, Julien, a signé son pourvoi en cassation et, bien que le délai légal fut expiré, la Cour de cassation a accepté le pourvoi. En conséquence, ce ne sera qu'au mois d'octobre que les assassins de Spa comparaîtront devant le jury.

Les votes de nos Représentants

AU PARLEMENT

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, dans la séance du 16 juin, sur la première partie de l'ordre du jour de M. Dalimier, jusqu'après « ouvrière et nationale » :

« La Chambre, demeurant attachée au principe de la triple cotisation, patronale, ouvrière et nationale ; confiante dans le Gouvernement pour appliquer la loi avec autant de prudence que de fermeté ; prenant acte de ses déclarations, en ce qui concerne l'assurance-invalidité ; convaincue que le moyen le plus efficace d'appliquer la loi est de l'améliorer dans le plus bref délai possible, compte sur le Gouvernement pour déposer un projet de loi dont il acceptera l'insertion dans la loi de finances portant sur ces trois points : abaissement de l'âge à 60 ans ; consolidation à 100 francs de l'allocation aux vieillards assujettis de 65 ans ; transformation pour tous ceux qui ont dépassé l'âge de la retraite, de l'allocation d'assistance en allocation de retraite de 100 francs, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : MM. Bar, Basly, Bouvier, Briquet, Cochin, Davaine, Delcluze, de France, Lamendin, Lefebvre du Prey, Jonnart, Loth, Lemire, Morel, Plichon, Rodez, Seydoux, Vandame.

Ont voté contre : MM. Dansette, Debièvre, Delory, Dubled, Dron, Guesde, Ghesquière, Guislain, Le Roy, Myrens, Pasqual, Selle, Daniel Vincent.

Se sont abstenus : MM. Dumont, Goniaux, Groussau.

Etaient absents par congé : MM. Defontaine, Fanien et Georges Potié.

La Chambre a adopté par 346 voix contre 182.

Sur l'ensemble de l'ordre du jour :

Ont voté pour : MM. Bar, Basly, Bouvier, Briquet, Davaine, Delcluze, Jonnart, Dron, Defontaine, Goniaux, Guislain, Lamendin, Le Roy, Loth, Lemire, Morel, Pasqual, Rodez, Daniel Vincent.

Ont voté contre : MM. Delory, Dubled, Ghesquière, Guesde, Myrens, Selle.

Se sont abstenus : MM. Cochin, Dansette, Groussau, de France, Lefebvre du Prey, Plichon, Seydoux, Vandame.

Etaient absents par congé : MM. Debièvre, Fanien et Georges Potié.

La Chambre a adopté par 359 voix contre 60.

SAVON du CONGO Méfiez-vous des imitations

LES GREVES

CHEZ LES MARBRIERS

La situation de la grève reste stationnaire. Dans la journée d'hier, les marbriers ont tenu deux réunions au cours desquelles ils ont décidé de continuer la lutte jusqu'à complète satisfaction et de faire appel aux syndicats des autres villes.

CHEZ LES BOBINEUSES

Une grève de bobineuses s'est déclarée à la filature de coton de Mme veuve Loyer, rue Deschodt.

Elles réclament le salaire qu'elles touchaient auparavant, c'est-à-dire 2 fr. 50 par jour. Ces ouvrières bobineuses viennent d'être mises aux pièces il y a un mois environ, et depuis 15 jours, ordre fut donné aux contremaîtres de serrer les purgeurs par où le fil passe ; dans ces conditions le travail est devenu impossible, les ouvrières ne gagnent plus que 1 fr. 50 par jour à 1 fr. 65 au plus, comme le prouve le bulletin de semaine.

Comme leurs réclamations restaient vaines, elles ont décidé de quitter le travail. M. Caudde, secrétaire du Syndicat Textile a été chargé de transmettre les desiderata des ouvrières à Mme Loyer.

FIN D'UN CONFLIT A ROUBAIX

La grève des chauffeurs de la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, s'est terminée samedi matin, aux anciennes conditions. Deux chauffeurs et deux aides ne font plus partie de la maison.

A HALLUIN

Vendredi matin, cent ouvriers de la blanchisserie de MM. Verhaghe, gravier de Rousbecque, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouvert de 10 à 5 h.

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 4 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 4 heures.

Musée Moillet. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.

Sténographie. — A 10 heures, salle du Conservatoire, distribution des prix.

Palais Rameau. — Exposition, concours de roses et fleurs de saison.

Régates internationales. — A 2 heures, sur le canal de la Haute-Deûle, grandes régates internationales.

Anciens Gradés. — A 3 heures du soir, au siège de la Société, dissolution du Conseil d'Administration. Election du président et des membres du Conseil.

Club des Vingt. — A 4 heures, concert au jardin Vauban.

Société d'Horticulture du Nord de la France. — A 4 heures, au Palais-Rameau, distribution des récompenses.

Concerts Populaires. — De 4 h. à 6 h. 1/2, place aux Bleuets, par la Lyre Amicale Vauban et l'Orchestrina des Accordéonistes de Lille ; au Jardin de Fives, par la Fanfare de Fives.

Coqs. — A 6 heures, concours chez M. Delaysar, 1, Faubourg des Postes ; à 5 heures, chez M. Louis, 92, rue de Flandre.

Alcazar. — Skating de 3 h. à 5 heures.

Lillina. — Concerts à partir de 2 heures.

Omnia-Pathé : De 2 h. à 6 h., et de 8 h. à 11 heures.

Cinéma Pathé de Wazemmes. — Matinée et soirée.

Ciné-Salon. — De 3 h. à 11 h., spectacle permanent.

Palais d'Eté. — Matinée à 3 heures ; soirée à 8 heures et demie.

Le Nord contre le Midi

Le Comité de défense des intérêts économiques du Nord réuni hier, salle de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, a voté l'ordre du jour suivant :

Le Comité décide à l'unanimité :

De marcher d'accord et de faire appel à tous les syndicats professionnels de l'industrie et du Commerce pour donner le plus grand éclat à la manifestation du 2 juillet, salle du Kursaal, à Lille et élaborer un programme de défense des intérêts économiques des départements et de la région du Nord.

Pour le Comité de Défense :

MM. Alexandre Masse, brasserie du Nord ; Delpoulle, Brasserie de Lille ; Wesse, Vins et Spiritueux en gros de la région du Nord ; Nénon, Fédération Nord-Nord-Est des Débitants.

LE SUCRE BÉGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière. no.6123

UN INCENDIE RUE BAN-DE-WEDDE

Julien Liénard, tapissier au service de M. Dutoit, rue Ban-de-Wedde, 27, venait de sortir, hier matin, vers neuf heures, de la maison de son patron, quand en passant devant la demeure située au n° 25, il aperçut des flammes dans une chambre située au second étage et occupée par M. Georges Baudhuin, coiffeur. Immédiatement il s'empressa d'avertir les pompiers de la rue de Fives, et quelques instants plus tard ceux-ci attaquaient l'incendie. Après vingt minutes d'efforts les sapeurs ont réussi à l'éteindre. Les pompiers de la caserne Malus, qui s'étaient rendus, eux aussi, sur les lieux, n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts, couverts par l'assurance, s'élèvent à un millier de francs. M. Baudhuin ne s'explique pas les causes de ce sinistre, car depuis plus de six mois il n'avait pas fait de feu dans sa chambre.

D'autre part, il avait quitté son appartement depuis six heures du matin, pour se rendre à son travail.

Le feu, qui avait pris naissance non loin de la cheminée, entre le plancher et le plafond, n'a pas endommagé les autres appartements.

LES CAMELOTS DU ROI RECRIMINENT

L'affiche placardée par la Pensée Libre contre la manifestation cléricale de Roubaix du 2 juillet, a provoqué un vif mécontentement chez nos catholiques et parmi la camelote royale. Dans la journée d'hier des jeunes gens appartenant à l'Action Française ont collé sur ces affiches des papillons portant ces mots :

« Je rétablirai mon pays au premier rang de toutes les nations, avec le concours de tous les Français.

« Philippe, duc d'Orléans. »

Lundi 19, à 3 h., aux Galeries Lilloises : Cadres, glace forte biseautée, format visite, valant 0.75, vendus 0.40 ; format album, valant 1.25, vendus 0.70. 2306

Vols et cambriolages

Cambrioleurs mis en fuite

M. Belynck, boulanger, rue de Flandre, 55, dormait, l'avant-dernière nuit, très profondément, quand il fut soudain réveillé par un bruit provenant du rez-de-chaussée. Il se leva aussitôt et s'étant approché de la fenêtre, aperçut deux individus qui s'enfuyaient après avoir brisé un carreau. M. Belynck n'a pu fournir de ces malandrins qu'un très vague signalement.

L'indélicate femme de ménage

Travaillant chez Mme Bertin, rue Pasteur, 16, Flora Voyez, 61 ans, habitant rue d'Aboukir, 31, a profité d'une absence de sa patronne pour lui dérober du linge dont la valeur s'élève à trente-cinq francs.

Un amateur de fromages

On s'est introduit par effraction, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans la cave de M. Davoine, marchand de fromages, rue de Paris 187 et on a dérobé quatre caisses de Roquefort et dix boules de Hollande, le tout d'une valeur de 180 francs.

Un étal de charcutier dévalisé

Au cours de la même nuit, l'étal de M. Verbeck, charcutier à La Madeleine, a été visité, aux Halles de la Nouvelle Aventure, par des malfaiteurs qui ont enlevé des saucissons, du jambon, qui ont abandonné sur la table leurs outils de cambrioleurs, et laissé des traces peu odorantes de leur visite.

Visiteurs intéressés

En même temps, on dérobait, rue de la Convention, dans le jardin de M. Landrieux, cabaretier, rue de Tournai, des nappes, des serviettes et des haricots, valeur 20 francs.

L'EMPLOYE DES POSTES VOLEUR

L'employé des postes dont nous avons relaté les agissements indélicats, se nomme Armand Amart, 40 ans, rue Saint-Sauveur, 48. Il a été déféré hier au Parquet. L'inculpé prétend qu'il ne volait les correspondances que depuis deux mois.

L'EXPOSITION DE LA SOCIETE D'HORTICULTURE

Exposition de roses et fleurs de saison au Palais-Rameau

Nous rappelons que la Société d'Horticulture du Nord de la France organise pour aujourd'hui un concours-exposition, de roses et fleurs de saison au Palais-Rameau, à l'occasion de la distribution des récompenses de l'année 1910.

Cette exposition sera ouverte au public à partir de onze heures du matin.

Les exposants ont disposé leurs lots pendant la journée d'hier et nous avons pu admirer des merveilles florales qui satisferont certainement les visiteurs.

COFFRES FORTS GRUSON 21, rue Royale LILLE

UN PROTECTEUR DES BÉCANES

Les vols de bicyclettes se succédant avec une déplorable constance à l'Hôtel des Postes, un brave homme a eu l'idée heureuse d'installer sur le terre-plein, en face de l'entrée, un garage peu coûteux où les cyclistes peuvent déposer les machines pendant leur séjour à la poste. Excellente précaution qui fera sûrement diminuer le nombre des fauches de bicyclettes.

UNE NOUVELLE CHORALE PATOISANTE

Nous apprenons la création dans le quartier Saint-Sauveur d'une chorale patoisante et lyrique. Tous ceux qui voudront en faire partie sont invités à se rendre, le lundi 19 juin, à 8 heures du soir, à l'estaminet de la Pompe, 5, rue de Fives.

Nous présentons à cette jeune et intéressante société nos meilleurs vœux de prospérité.

Contre les Maux d'Estomac

La liane de la Grande Chartreuse est incomparable. Dépôt central chez Mlles L. et R. Assoignon, herboristes de 1re classe de la Faculté de Médecine, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. La boîte 0 fr. 60, par poste 0 fr. 75. 2091

RECOMPENSES A LA STENOGRAPHIE

Aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin, sous la présidence d'honneur de M. Georges Lyon, recteur d'Académie, aura lieu la distribution des prix aux élèves des cours de sténographie professés à l'Ecole Carnot par M. Auguste Broyant.

DANS LA POLICE

M. Malhiea, commissaire de police, chef de la sûreté à Rouen, est nommé commissaire de police de 1re classe, en remplacement de M. Magné, qui n'a pas accepté son poste.

RÉCHAUDS A GAZ de tous genres. — Maison D. Viale, 8, rue Gambetta, Lille. — Prix excessivement réduits.

MENU FAIT

— En vertu d'un mandat d'extradition du parquet de Bruxelles, la police a arrêté hier Dominique Vandermeersche, né en 1866, demeurant à Lille, rue de Londres, 30, condamné à un an de prison pour banqueroute frauduleuse. Cet individu a été appréhendé rue d'Esquermes.

ROUBAIX

A l'Exposition Internationale

DU NORD DE LA FRANCE

UNE GRANDE FETE CYCLISTE INTERNATIONALE AU STADIUM

Dimanche 18 Juin, à 3 heures, l'élite des Clubs Belges participera à cette fête populaire.

Nous voici arrivés au jour de la grande fête cycliste internationale organisée par le Nord-Touriste, avec le concours de la Ligue Vélocipédique Belge.

On sait que cette fête consiste en concours de fanfares cyclistes, de sections de trompettes et de mouvements d'ensemble.

Chaque société musicale compte de 30 à 80 exécutants, tous aussi bons cyclistes que parfaits musiciens, puisqu'ils donnent leurs auditions à bicyclette. Les sections de mouvements d'ensemble comptent moins de membres mais on ne peut s'imaginer quels extraordinaires exercices, toujours faits avec un ensemble admirable, parviennent à exécuter ces cyclistes dont l'adresse est tant admirée de l'autre côté de la frontière.

Les productions tant musicales que gymniques qui seront données aujourd'hui au Stadium, offriront un exceptionnel intérêt, le comité organisateur ayant fait un choix parmi les sociétés les plus renommées, voici celles qui ont été désignées pour participer au grand concours international de Roubaix : Vélo-Club Hoboken (fanfare et section de mouvements d'ensemble); Cyclistes Anversois [illegible]

Feuilleton du 18 juin — N° 114

La Jolie Midinette

Par Pierre SALES

— Tu aurais toujours la ressource de la faire figurer dans un tableau vivant, la plus jolie femme de Paris... la plus jolie des dames... la plus ravissante des statues... il faut qu'elle soit jolie, au moins ? — Là-dessus, je puis te renseigner sûrement : je n'ai fait que l'entrevoir, mais assez pour dire... quand je l'ai aperçue, qu'il n'est qu'une dame des grandes dames... quand je l'ai vue, la plus vingt ans... et que ce serait bien la plus jolie des midinettes de Paris !

X

Les Dieux Souverains

[illegible]

Védrine, comme pour toutes ces dames « l'homme sage, pondéré, qui vous garde contre tous les pièges de la vie légale ; » et, pour tous, Philippe Gaubert, était encore « l'industriel expérimenté, aux larges idées, à la merveilleuse clairvoyance, qui lui faisait tout estimer à sa valeur exacte » — et dont la haute autorité s'épanouissait sans conteste, sans rivalité, dans cette situation de président d'un syndicat, dont le baron Gorg tenait modestement les fils, en sa qualité de simple secrétaire général.

Car c'était la Phoxandra, c'étaient les fabuleuses espérances, qu'elle avait fait naître dans tous ces cerveaux, même et si ce n'est plus dans les cerveaux féminins, qui avaient accompli ce phénomène ; ces dames, en effet, s'intéressaient passionnément à ce tourbillon d'argent, de cours de hausse, de baisse, à ce jeu d'affaires qui leur paraissait bien supérieur et à la simple banque de banque de M. Védrine, et aux douaires de M. Charles Lenegraltier, même à la formidable entreprise métallurgique de M. Philippe Gaubert. Et les jeunes gens disaient, dans le langage du jour, que « c'était couru ! » : la hausse, si justement prévue par le baron Gorg, s'était immédiatement produite...

Elle avait été suivie, il est vrai, d'une nouvelle dégringolade, devant les doutes émis par quelques vieux sceptiques de la Bourse ; mais de vigoureux articles de journaux leur avaient répondu... Le syndicat, présidé par M. Philippe Gaubert, avait racheté à carnet ouvert, tout ce qu'on voulait vendre... Et les vendeurs à découvert, prenant peur, avaient eux-mêmes activé la hausse, en « rachetant leurs positions ».

***

Une seule personne, dans tout cet entourage, ne partageait pas l'enthousiasme [illegible] rean, parce qu'elle n'y comprenait pas grand'chose, il est vrai... C'était Céleste — que commençait à inquiéter, à effrayer même, ce simple détail que son père semblait se désintéresser de sa grande affaire, sa création, cette usine sans laquelle il ne pouvait pas vivre, autrefois.

Or, voilà qu'il lui arrivait de passer toute une journée sans même s'y montrer. Il se contentait de téléphoner : Bernard le mettait au courant de tout ce qui se faisait ; il dictait ses réponses principales au téléphone... comme par acquit de conscience : il avait toujours hâte d'en avoir terminé, avant qu'arrivassent le baron de Gorg et tous ces hommes de bourse, avec qui il avait été tout de suite camarade.

Instinctivement, au contraire, Céleste avait détesté ces gens-là ; il lui avait paru qu'ils apportaient à son père une sorte de diminution de lui-même.

Elle se rappelait l'avoir entendu fulminer, autrefois, contre tout ce qui avait la moindre relation avec le jeu ; et il disait, alors, que la Bourse n'est pas autre chose qu'un vaste tapis vert, tendu entre la rue Vivienne et la rue Notre-Dame-des-Victoires, où l'on opère à peu près avec autant de sûreté que lorsqu'on jette son argent sur une table de roulette. Elle aurait été bien tentée de le lui rappeler, à présent... Mais l'expérience lui avait appris qu'il ne faut pas heurter de tels caractères, que rien ne les irrite comme de les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Et puis, elle se trompait peut-être, dans sa sollicitude ?... Ne valait-il pas mieux s'efforcer de comprendre la nouvelle sphère dans laquelle son père évoluait ?

Elle l'amena donc, bien doucement, bien respectueusement, à lui exposer ce qu'il faisait. Et elle eut une première définition, rien qu'à ce récit géographique. Devant ces travaux souterrains, ce fleuve de boue qu'on détournait à deux ou trois cents mètres au-dessous du sol... Elle le lui manifesta, timidement : son père lui cita alors cent travaux similaires accomplis avec succès. Elle ne discuta plus. Tout cela était possible, après tout : et ce n'était pas à une petite fille de critiquer des travaux qu'admiraient des hommes expérimentés comme son oncle Charles, comme M. Védrine, qui, en outre, tenaient beaucoup à leur argent et ne l'auraient pas exposé sans garantie.

Mais ces inquiétudes ne devenaient que plus angoissantes, quand elle se rendait un peu compte des travaux souterrains qui s'accomplissaient aussi à la Bourse, dans le monde financier, et quand elle découvrait que ces financiers, y compris ses pères, achetaient, vendaient, achetaient, revendaient, de prodigieuses quantités de titres, qui n'entraient jamais chez eux, et dont la valeur dépendait de beaucoup tout ce qu'ils pouvaient posséder en réalité. Et, quiconque ne pouvait s'entretenir de tout cela avec personne de sa famille... tous [illegible] ... il ne pouvait recevoir sa confidence... son fiancé, le jeune homme, d'allure si simple, si sympathique, qu'on ne pouvait [illegible] une partie de leur vie aujourd'hui. Car, maintenant, quand Philippe Gaubert n'avait pas le temps de passer à l'usine et qu'une trop longue conversation au téléphone l'agaçait, il priait Bernard de venir le rejoindre. Et ils travaillaient, une heure ou deux, ensemble, dans le cabinet où il était naturel que Céleste vînt, sous un prétexte quelconque, d'y apporter des fleurs chaque matin.

Bernard faisait mine, aussitôt, de se lever ; Philippe Gaubert, qui sentait Céleste dès que la porte s'ouvrait derrière lui, disait :

— Ne vous dérangez donc pas ; c'est ma fille.

Et les jeunes gens n'échangeaient qu'un très rapide bonjour. Mais quel frisson pour Bernard ! quand cette belle jeune fille le frôlait, qu'elle se penchait sur le front de son père, qu'il entendait le bruit de son baiser, qu'il sentait passer le parfum de sa chevelure !... Et comme Céleste l'eût jalousé, si ce n'eût pas été lui, de posséder à ce point la confiance de l'industriel !

On ne s'en étonnait plus beaucoup, du reste, dans la famille, où l'on se passionnait de l'usine : personne jamais, n'avait rien à dire aux volontés du maître ; il lui avait plu de se donner une sorte de secrétaire qui, sans titre officiel, commandait à de plus âgés que lui ? C'est que cela devait être ainsi. Et Bernard n'avait de son côté beaucoup de modestie, de tact, se tenant toujours à sa place très réservée, avait à peu près vaincu toutes les hostilités. Il était un collaborateur dévoué, sans grande ambition sans doute : pauvre petit corps... sans autre tenue que l'usine et ses fromages... la Providence des esprits plus observateurs, comme M. Védrine et Charles Lenegraltier. Toutefois sentaient-ils redouter davantage, d'agir avec tant de douceur et de simplicité : car cela n'en était pas aussi, M. Védrine ne l'en avaient bien autre chose en tête, à ce moment !

Et rien ne venait troubler la vie charmante, de travail et d'espérance, où se déroulait, entre le petit roman de ces deux jeunes gens, le petit roman de l'heureuse fin, d'art, de général amour pour l'humanité. Car, bien certainement, jamais Philippe Gaubert, ne s'était présenté au service de Céleste, que le cœur de ce jeune homme pût être à elle. Mais elle ne s'étonnait pas du tout de ce que son père ne se parlât plus de jeunes gens à marier.

Quant à Bernard, il se fût considéré comme indélicat s'il avait caressé une telle ambition : et il n'attendait d'un jour à l'autre à ce qu'on lui annonçât le mariage de mademoiselle Céleste Gaubert. Mais il savait déjà qu'il en éprouverait de la peine, parce qu'il ne pouvait pas entrer de jeune homme plus digne d'elle, de son intelligence, de sa hauteur de caractère.

Enfin, un détail sur le vilain jour, Bernard était radieux, chaque fois que, dans le téléphone, la voix crispée du patron retentissait :

— Je n'aurai pas encore le temps d'aller à l'usine ce matin... Ramassez-moi tout... venez dans une voiture... Venez... Je ne perdez pas une minute, mon petit !

Il ne perdait pas une seconde, et quelquefois, tout, bien fini, et dans un temps de chemin, qu'il avait parlé pour une heure, deux heures de travail, avec M. Philippe Gaubert. Il arriva même que celui-ci donnât le cahier de lettres pressées, que Bernard devait écrire tout de suite, tandis que le patron filait à la Bourse où, à quelques-uns de ses membres, réunions que provoquait le baron de Gorg.

(A suivre.)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR 94, rue Nationale, Lille 2276